

ÉTABLISSEMENT

**Communauté de Communes Sud
Vendée Littoral (85)**
107 avenue du Maréchal de Lattre
de Tassigny

AVIS DE MARCHÉ**FOURNITURES**

85400 LUÇON

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur**1.1 Acheteur**

Nom officiel : Communauté de Communes Sud Vendée Littoral.
Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public
Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: FOURNITURE ET INSTALLATION DE DISPOSITIFS DE SIGNALISATION POUR LES PARCS D'ACTIVITÉS
ECONOMIQUES DE LA CCSVL.
Description: Le marché concerne la fourniture et l'installation de dispositifs de signalisation SD, SIL, de totems et de panneaux de
rue.
Type de Procédure: Ouverte.
Procédure accélérée: NON.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: fournitures.
Nomenclature principale (cpv): 34992200. 44423400. 45233290.

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville: Luçon.
Code postal: 85400.
Code NUTS: FRG05.
Pays: FRANCE.

2.1.3 Valeur**2.1.4 Informations générales**

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés**2.1.6 Motifs d'exclusion****Section 5 - Lot****5.1 LOT N° : LOT-0001**

Titre: Fourniture et installation de dispositifs de signalisation pour les parcs d'activités économiques de la CCSVL.
Description: Accord cadre mono attributaire avec émission de bons de commande. La procédure de passation utilisée est
l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du
Code de la commande publique. L'accord cadre est passé sans minimum mais avec un maximum de 300 000 €HT pour la
durée totale de l'accord cadre..

5.1.1 Objectif

Type de marché: fournitures.
Classification CPV: 34992200. 44423400. 45233290.

5.1.2 Lieu d'exécution**5.1.3 Durée estimée**

Durée par année(s): 4.

5.1.4 Renouvellement

Description: La durée du marché est de 1 an à compter de la date de notification et reconductible 3 fois. La durée totale du
marché ne pourra excéder 4 ans..

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 300000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Type : Capacité économique et financière.

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Type : Capacité technique et professionnelle.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Nom : Critère prix.

Description : Prix des prestations (noté sur 40 points) Le critère prix sera apprécié au vu du détail quantitatif estimatif non contractuel complété par le candidat. La note maximale de 40 points sera attribuée à la meilleure offre. Les autres offres seront notées proportionnellement à la meilleure. Note de l'offre = (note maximale x valeur de la meilleure offre) / valeur de l'offre..

Critère Qualité :

Nom : La valeur technique de l'offre.

Description : La valeur technique de l'offre sera appréciée et notée au vu des éléments détaillés par le candidat dans le cadre de son mémoire technique. La notation par sous critères est la suivante : - Méthodologie d'exécution des prestations et organisation du prestataire pour réaliser les prestations (20 points) -Qualité et adéquation des panneaux proposés (40 points).

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551- 23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique..

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 29/09/2025 à 12:00.

Adresse pour la soumission : www.marches-securises.fr.

Description : Les candidatures et offres seront obligatoirement transmises par voie électronique à l'adresse URL suivante : <https://www.marches-securises.fr>. Conformément à l'article R2132-7, la soumission par voie papier n'est plus autorisée.

Aucune régularisation ne sera effectuée. Toute soumission réceptionnée par voie papier sera donc déclarée irrégulière..

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement dont le mandataire sera solidaire..

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551- 23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles

R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté de Communes Sud Vendée Littoral.
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 20007326000016.
Adresse postale : 107 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny.
Adresse postale : 107 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny.
Ville : LUÇON.
Code postal : 85400.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: marchespublics@sudvendeelittoral.fr.
Téléphone: +33 251976464.
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Nantes.
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17440005100010.
Ville : NANTES.
Code postal : 44000.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: greffe.ta-nantes@juradm.fr.
Téléphone: +33 255101002.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :d784f045-2dee-4419-894c-ee47557fde31
Type de formulaire: Mise en concurrence.
Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.
Date d'envoi de l'avis: 05/08/2025 à 12:15.
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.